

Préleveur	<input type="checkbox"/> Technicien - <input checked="" type="checkbox"/> Biologiste - <input type="checkbox"/> Infirmière
Salle de prélèvement (TER ou PLA-IDF)	? Standard ? Éclairage efficace
Matériel spécifique	? Pince à épiler stérile ? Récipient (type flacon ECBU) ? Vaccinostyles ou aiguilles stériles ? Scotch transparent Ce matériel est rassemblé dans un kit « diagnostic Demodex » avec un exemplaire du CBP recherche de Demodex.
Produits spécifiques	
Conditions particulières initiales du patient	
Documents nécessaires	

Les dispositions générales relatives au prélèvement sont décrites dans la procédure «Dispositions générales des prélèvements au laboratoire et hors laboratoire»

I-MODE OPERATOIRE

Recherche de *Demodex folliculorum*, acarien vermiforme lipophile, responsable de la démodécidose.

I-1 Préalables au prélèvement :

- Au laboratoire de Terre-Rouge.
- ? Interrogatoire du patient
- ? Observation attentive de la ou des lésions et noter leur localisation.
- ? Informer le patient qu'un résultat lui sera rendu sous 48h
- ? Se laver soigneusement les mains .
- ? Enfiler une paire de gants à usage unique.

I-2 Les techniques de diagnostic :

I-2-1 Blépharite (cf. document Annexe II)

- ? Arracher 3-4 cils par paupière (souvent les Demodex y restent accrochés)
- ? Examen rapide (mobilité du parasite) au microscope dans une goutte de sérum physiologique entre lame et lamelle(objectif 10 puis 40)

? L'observation de l'acarien confirme le diagnostic(cf. Document Annexe I)

I-2-2 Rosacée (cf. Document Annexe III)

Gratter les squames et les recueillir dans un pot ECBU,observer rapidement au microscope.

et/ou

Apposition de scotch sur un pli de peau compressé, le scotch est ensuite transféré sur une lame de verre pour lecture au microscope.

Une estimation semi-quantitative est souhaitable car le Demodex est présent en faible nombre chez la plupart des individus.

En cas de difficulté(localisation particulière,folliculite pustuleuse),il faut inciter le prescripteur à pratiquer une **biopsie cutanée** pour examen histologique (cf. Document Annexe IV)

II-TRANSFERT DES ECHANTILLONS ET DU DOSSIER

Transférer rapidement les produits pathologiques au service technique concerné.

III-REFERENCE

1999-JFO-N°5 -Blépharite Demodex.

2017-RFL-N°495-Ectoparasitoses.

Annexe I



Demodex (300-400mcm) observé au microscope après raclage cutané

Annexe II

Blépharite démodécique
(« gainage » de la base des cils)



cil + nombreux Demodex



Annexe III:rosacée



Annexe IV: Biopsie cutanée

